



500 EMPLOIS TREMPLINS

**Un engagement partagé entre la Région,
une association et un demandeur d'emploi.**

Avec la Région, 500 Emplois Tremplins créés et 100 à venir !

www.region-basse-normandie.fr





Les associations sont des partenaires privilégiés de la Région pour maintenir une cohésion sociale, consolider des relations entre les acteurs locaux, développer la solidarité.

Mais au-delà de leurs actions sociales, éducatives, sportives, culturelles..., les associations représentent avec 42 000 emplois, 9,1 % des salariés bas-normands.

Riche de 27 000 associations, la Région a décidé de maintenir ses efforts et sa politique de soutien à l'emploi dans ce secteur.

Aujourd'hui, 500 emplois tremplins ont été financés pour soutenir la création d'emploi dans les associations soucieuses d'en assurer la pérennité en contribuant au développement de projets d'utilité sociale au service des Bas-Normands.

La créativité des associations a permis d'impulser des activités novatrices, variées qui répondent à la volonté de la Région de soutenir une offre de service de proximité diversifiée.

C'est pourquoi la Région vient de voter la création de 100 Emplois Tremplins supplémentaires pour l'année à venir.

Laurent BEAUVAIS

Président de la Région Basse-Normandie

Les emplois-tremplins c'est quoi ?

Destiné aux associations de Basse-Normandie, ce dispositif permet à des demandeurs d'emploi de bénéficier d'un contrat de travail à durée indéterminée. La Région verse une aide financière dégressive sur 4 ans à l'association, pour contribuer à la rémunération du salarié le temps que la structure développe les moyens financiers pour assurer la pérennité du poste. Pour cela, l'association doit présenter un projet de création ou développement d'une activité répondant à une demande sociale non satisfaite sur son territoire dans un des domaines suivants : **le sport, la culture, l'éducation populaire et sociale, l'environnement ou l'intégration sociale.**

Tremplin pour les associations

- Un soutien financier pour développer des projets d'utilité sociale.
- Un accompagnement aux plans d'actions des structures pour assurer la pérennisation des emplois.

Tremplin vers l'emploi

- Une opportunité d'insertion sociale et professionnelle durable pour des demandeurs d'emploi.
- Un financement des parcours de formation pour ces nouveaux salariés.

Tremplin pour le territoire

- Une offre d'activités novatrices et diversifiées pour un service de proximité aux Bas-Normands.



100 nouveaux postes dans 100 nouvelles associations

Le dispositif mis en place par la Région se poursuit avec 100 nouveaux « Emplois-Tremplins ». La priorité de ce nouveau programme est la création de postes dans de nouvelles associations.

Qui peut bénéficier du soutien de la Région ? :

Les associations bas-normandes « loi 1901 », les Fondations, les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), les Sociétés Coopératives Ouvrières de Production (SCOP), les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ), dans les domaines d'activités cités ci-contre.

Vous devez vous engager à :

- Recruter une personne à la recherche d'un emploi
- Créer un poste en CDI à temps complet
- Former le salarié
- Pérenniser le poste « Emploi-Tremplin »

À compter du 1^{er} septembre 2009, 4 types d'aides :

1) Aide à l'ingénierie :

participation, à hauteur de 80 % du coût de l'aide au montage du dossier, dans la limite de 2 000 €.

2) Aide au financement du poste salarié : (aide dégressive)

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Embauche d'un demandeur d'emploi	15 000 €	10 000 €	5 000 €	3 000 €
Embauche d'un demandeur d'emploi reconnu public « prioritaire* »	18 000 €	15 000 €	10 000 €	5 000 €

3) Aide au démarrage du projet :

participation au financement de petits équipements liés au poste (par ex : 1 ordinateur), dans la limite de 2 000 €.

4) Aide à la formation du salarié :

- Appui à la professionnalisation du poste au travers de la Plate-Forme « Nouveaux Services » de l'AFPA.
- Contribution aux coûts de formation.

Les projets sont sélectionnés par le Comité d'Agrément, composé de la Région avec ses partenaires : DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), Plate-Forme « Nouveaux Services », CRES (Chambre Régionale de l'Économie Sociale), CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives).

Les avis sont ensuite soumis aux votes des élus régionaux lors de la Commission Permanente.

* personne pour laquelle l'accès au marché du travail est le plus difficile : + de 45 ans, demandeur d'emploi de plus de 12 mois, travailleurs handicapés, jeunes sans qualification ou faiblement qualifiés, femmes seules avec enfants à charge, bénéficiaires du RMI, migrants, habitants des quartiers prioritaires des Contrats de Cohésion Sociale.





TERRA INCOGNITA

Patrice OLIVIER
61500 ESSAY

Créer une collection de livres photos jeunesse sur les différences culturelles de villages du monde, proposer des animations et des expositions auprès des écoles et des bibliothèques, participer au financement d'actions de solidarité dans le village choisi, grâce à la vente de livres.

Déjà parus : le Sénégal, le Népal, la Guyane, Madagascar, les Andes, le Maroc. En cours : le Vietnam.

“ J'étais bénévole dans cette association créée en 2003, tout en étant à mi-temps éducatrice. On avait déjà sorti 3 livres, mais le développement de notre projet nécessitait d'être à temps plein. Or, on avait calculé que l'on atteindrait une autonomie financière qu'au bout de 10 ouvrages.

Alors, avec le dispositif «Emploi-Tremplin», on ne pouvait pas trouver mieux que l'aide financière dégressive sur 4 ans.

L'association était soutenue, par ailleurs, par la mission décentralisée des Droits de l'Homme et quand on a eu l'aide de la Région, on a bénéficié d'une reconnaissance et d'une légitimité pour rechercher d'autres financements.

Aujourd'hui, nos livres sortent dans 300 librairies en France et grâce à la vente des livres, l'association participe à des financements d'actions de solidarité dans les villages où je suis allé.

Pour moi, cela a été l'aboutissement d'un parcours personnel qui réunit toutes mes passions. ”



LUC YACHT CLUB

Sophie LEMETAYER
14530 LUC/MER

Faire découvrir la voile au public scolaire.

Mettre en place des interventions en environnement maritime.

Développer la pratique du kayak de mer.

“ L'association grandissait. Il était nécessaire d'embaucher une personne pour l'enseignement de la voile. Comme ils ne trouvaient personne et que j'étais adhérente du club, j'ai proposé au bureau de revoir le poste avec une partie d'éducation sportive, mais aussi un côté animation autour de l'environnement.

L'association a déposé un dossier «Emploi-Tremplin» car l'aide dégressive permettait d'avoir un bon coup de main au début, avant que la diversification de l'activité soit viable financièrement.

Quand notre dossier a été accepté, j'ai suivi une formation BP JEPS*.

Aujourd'hui, en plus de l'encadrement de stage, j'ai développé l'accueil de classes primaires pour découvrir l'environnement maritime et j'anime des séances grand public sur l'environnement animal et végétal, l'éco-système, les marées... Le bouche à oreille fonctionne bien, on a atteint nos objectifs et moi j'ai enfin pu valoriser mes études de bio-chimie. ”

* Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport



LES ARTS DES CHAMPS

Élise LEMONNIER
50300 AVRANCHES

Développer en milieu rural des pratiques théâtrales pour le grand public et les scolaires.

“ L'association existe depuis 2004. Avec un BEATEP* pratique artistique, j'y étais bénévole tout en ayant un emploi précaire dans une autre structure. Le bureau s'interrogeait sur les possibilités de création d'un emploi. Alors, on a fait un vrai travail d'équipe pour monter le dossier «Emploi-Tremplin» et on a eu une réponse positive.

Du coup, on a créé des ateliers hebdomadaires de théâtre pour les enfants, les ados et les adultes. Nous avons développé nos actions en milieu scolaire, en centre de loisirs et on participe au carnaval d'Avranches.

Aujourd'hui, on a plein de projets notamment la création de spectacles pour le jeune public. Grâce au coup de pouce de la Région, on a acquis une crédibilité et une meilleure image.

Ce qui est formidable, c'est que notre travail plaît et que les communes sont très réceptives à nos nouveaux projets.

J'aime ce métier de transmission. Cela fait 2 ans et demi maintenant que je travaille aux Arts des Champs et on a pris un bel essor. ”

* Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse

Vous voulez en savoir plus ?

Pour tous renseignements sur ce dispositif, appelez la Région au 02 31 06 95 37

La notice explicative et le dossier de candidature peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la Région : www.region-basse-normandie.fr

